



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

**de l'Assemblée**

**Le mercredi 27 novembre 2019 — N° 87**

**Président de l'Assemblée nationale :  
M. François Paradis**

---



La séance est ouverte à 9 h 41.

---

**AFFAIRES COURANTES**

**Déclarations de députés**

M. Lévesque (Chauveau) fait une déclaration afin de souligner le succès du cocktail dînatoire tenu au profit de l'organisme Le Piolet.

---

M. Rousselle (Vimont) fait une déclaration afin de souligner l'ouverture de l'Espace MC2 à l'école Horizon-Jeunesse.

---

Mme Chassé (Châteauguay) fait une déclaration afin de rendre hommage à la Fondation Anna-Laberge et inviter les citoyens au concert de fin d'année.

---

M. Kelley (Jacques-Cartier) fait une déclaration afin de souligner le 40<sup>e</sup> anniversaire de l'Association des Townshippers' inc.

---

M. Lévesque (Chapleau) fait une déclaration afin de souligner le 25<sup>e</sup> anniversaire de l'entreprise Club d'Eau Plus inc.

---

Mme Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda-Témiscamingue) fait une déclaration afin de souligner l'instauration d'un marché public dans la municipalité de Moffet.

**27 novembre 2019**

---

Mme Hivon (Joliette) fait une déclaration afin de souligner le Mois de la sensibilisation à l'adoption.

---

M. Skeete (Sainte-Rose) fait une déclaration afin de féliciter le parc de la Rivière-des-Mille-Îles, lauréat d'un prix Excellence tourisme.

---

M. Lamontagne (Johnson) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Lise B. Tétreault, intronisée à l'Académie internationale des beaux-arts du Québec.

---

Mme Blais (Prévost) fait une déclaration afin de souligner le 10<sup>e</sup> anniversaire de l'organisme L'Antr'Aidant.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 54.1 et 54.3 du Règlement, M. Ouellette (Chomedey) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Hagop Der Khatchadourian, récipiendaire de la Médaille de l'Assemblée nationale.

---

À 9 h 54, Mme Soucy, deuxième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

---

Les travaux reprennent à 10 h 01.

---

27 novembre 2019

---

Moment de recueillement

### **Présentation de projets de loi**

M. le président communique à l'Assemblée et dépose le rapport du directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 208 Loi concernant la cession d'un droit d'emphytéose en faveur de la Ville d'Alma

Le rapport précise que l'avis a été fait et publié conformément aux Règles de fonctionnement concernant les projets de loi d'intérêt privé.

(Dépôt n° 1185-20191127)

M. Girard (Lac-Saint-Jean) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 208, Loi concernant la cession d'un droit d'emphytéose en faveur de la Ville d'Alma.

La motion est adoptée.

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 208 soit renvoyé pour consultation et étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire et que la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

### **Dépôts de documents**

Mme Guilbault, ministre de la Sécurité publique, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2018-2019 de l'École nationale des pompiers du Québec;

(Dépôt n° 1186-20191127)

**27 novembre 2019**

---

Le rapport annuel de gestion 2018-2019 de l'École nationale de police du Québec.

(Dépôt n° 1187-20191127)

### **Dépôts de rapports de commissions**

M. Simard (Montmorency), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, le 21 novembre 2019, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur la question de la fuite de données personnelles chez Desjardins. La Commission s'est également réunie en séance de travail le 26 novembre 2019 relativement à ce mandat. Le rapport contient des observations.

(Dépôt n° 1188-20191127)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le président, M. Caire, ministre délégué à la Transformation numérique gouvernementale, retire certains propos non parlementaires.

### **Motions sans préavis**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Fitzgibbon, ministre de l'Économie et de l'Innovation, conjointement avec Mme Anglade (Saint-Henri–Sainte-Anne), M. Marissal (Rosemont), M. Ouellet (René-Lévesque), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), propose :

27 novembre 2019

---

QUE l'Assemblée nationale rende hommage aux organisations lauréates des Prix performance Québec 2019, la plus haute distinction remise annuellement par le gouvernement du Québec à des entreprises privées et des organismes publics qui se distinguent par l'excellence de leur gestion, dont la cérémonie s'est tenue le 21 novembre 2019;

QU'elle félicite également les artistes et scientifiques lauréats des Prix du Québec 2019, la plus haute distinction remise par le gouvernement du Québec en culture et en science, dont la cérémonie s'est tenue le 6 novembre 2019;

QU'enfin, elle reconnaisse leur contribution remarquable à l'avancement de notre société dans ces domaines.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Ciccone (Marquette), conjointement avec Mme Charest, ministre déléguée à l'Éducation, M. Nadeau-Dubois (Gouin), M. Ouellet (René-Lévesque), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne l'admission de M. Guy Carbonneau à titre de membre du Temple de la Renommée de la Ligue nationale de hockey;

QU'elle mentionne l'excellence dont il a fait preuve tout au long de sa carrière pendant 18 saisons dans la Ligue nationale, accumulant 663 points en 1318 matchs et remportant trois coupes Stanley ainsi que trois trophées Frank J. Selke remis au meilleur attaquant à caractère défensif;

QU'elle rappelle qu'il est le dernier capitaine des Canadiens de Montréal à avoir soulevé la coupe Stanley à Montréal en 1993;

27 novembre 2019

---

QU'enfin, elle reconnaisse le caractère inspirant de la carrière de ce grand Québécois pour des générations d'athlètes et d'amateurs de hockey du Québec.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

---

Mme Ghazal (Mercier), conjointement avec M. Polo (Laval-des-Rapides), M. Gaudreault (Jonquière), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), présente une motion concernant le projet de loi n° 34, Loi visant à simplifier le processus d'établissement des tarifs de distribution d'électricité; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

M. Roy (Bonaventure), conjointement avec Mme Melançon (Verdun), M. Marissal (Rosemont), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), présente une motion concernant la solvabilité des régimes de retraite du Groupe Capitales Médias; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Ouellette (Chomedey), conjointement avec Mme Perry Mélançon (Gaspé) et Mme Fournier (Marie-Victorin), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le 90<sup>e</sup> anniversaire de la fondation des sœurs missionnaires du Christ Roi qui s'est déroulé le 28 octobre 2019;

Que l'Assemblée nationale reconnaisse le travail caritatif accompli par les sœurs missionnaires du Christ Roi, depuis 1928, au Québec (à Gaspé et à Laval), au Canada et à l'étranger sur d'autres continents;



27 novembre 2019

---

Qu'elle souligne leur implication dans les domaines médical, pastoral, social et dans le domaine de l'enseignement;

Que l'Assemblée nationale salue la mémoire de Frédérica et Marie-Antoinette Giroux, fondatrices des Sœurs missionnaires du Christ-Roi ainsi que Mgr François-Xavier Ross, 1<sup>er</sup> évêque de Gaspé.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et 185 du Règlement, Mme Soucy (Saint-Hyacinthe), conjointement avec Mme Charbonneau (Mille-Îles), Mme Labrie (Sherbrooke), Mme Perry Mélançon (Gaspé), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin) propose :

QUE l'Assemblée nationale prenne acte qu'une étude d'Amnistie internationale et d'Element AI réalisée à travers le monde révèle qu'un tweet haineux serait transmis à une femme chaque 30 secondes;

Qu'elle reconnaisse que la cyberintimidation prend une forme particulière lorsqu'elle est dirigée vers les femmes en s'attaquant notamment à leur intégrité physique;

Qu'elle reconnaisse que l'hostilité envers les femmes freine leur engagement politique;

Qu'elle souligne que la lutte contre la cyberintimidation envers les femmes s'inscrit dans la campagne de sensibilisation « 12 jours d'action contre la violence envers les femmes »;

Qu'enfin, elle rappelle à l'ensemble des parlementaires qu'ils ont tous un rôle à jouer dans la lutte contre la cyberintimidation, notamment en faisant preuve de respect et de courtoisie sur les réseaux sociaux.

27 novembre 2019

---

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 16, Loi visant principalement l'encadrement des inspections en bâtiment et de la copropriété divise, le remplacement de la dénomination de la Régie du logement et l'amélioration de ses règles de fonctionnement et modifiant la Loi sur la Société d'habitation du Québec et diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal;
- la Commission des relations avec les citoyens, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 18, Loi modifiant le Code civil, le Code de procédure civile, la Loi sur le curateur public et diverses dispositions en matière de protection des personnes;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 27, Loi concernant principalement l'organisation gouvernementale en matière d'économie et d'innovation;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 31, Loi modifiant principalement la Loi sur la pharmacie afin de favoriser l'accès à certains services;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 34, Loi visant à simplifier le processus d'établissement des tarifs de distribution d'électricité;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 37, Loi visant principalement à instituer le Centre d'acquisitions gouvernementales et Infrastructures technologiques Québec;

27 novembre 2019

---

- la Commission de l'économie et du travail, afin d'entendre les intéressés et procéder à l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 206, Loi modifiant la Loi sur la charte de la Coopérative fédérée de Québec;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin d'entendre les intéressés et procéder à l'étude détaillée des projets de loi d'intérêt privé suivants, et ce, dans l'ordre ci-après indiqué : le projet de loi n° 205, Loi concernant la Ville de Gaspé; le projet de loi n° 207, Loi concernant la Ville de Murdochville; le projet de loi n° 204, Loi concernant l'établissement d'un régime fiscal particulier pour le Port de Havre-Saint-Pierre; le projet de loi n° 208, Loi concernant la cession d'un droit d'emphytéose en faveur de la Ville d'Alma.

---

## AFFAIRES DU JOUR

### Projets de loi du gouvernement

#### *Adoption du principe*

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 26 novembre 2019, sur la motion de M. Roberge, ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, proposant que le principe du projet de loi n° 40, Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires, soit maintenant adopté.

Conformément à l'article 100 du Règlement, Mme Weil (Notre-Dame-de-Grâce), propose l'ajournement du débat.

Un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

27 novembre 2019

---

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 253 en annexe)

Pour : **42** Contre : **66** Abstention : **0**

À 13 h 08, Mme Soucy, deuxième vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 heures.

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Roberge, ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, proposant que le principe du projet de loi n° 40, Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 20 novembre 2019, sur la motion de Mme McCann, ministre de la Santé et des Services sociaux, proposant que le principe du projet de loi n° 43, Loi modifiant la Loi sur les infirmières et les infirmiers et d'autres dispositions afin de favoriser l'accès aux services de santé, soit maintenant adopté.

27 novembre 2019

---

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 43 est adopté.

M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 43 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de la santé et des services sociaux.

La motion est adoptée.

---

M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au jeudi 28 novembre 2019, à 9 h 40.

La motion est adoptée.

---

À 17 h 11, M. Picard, premier vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 28 novembre 2019, à 9 h 40.

*Le Président*

**FRANÇOIS PARADIS**

27 novembre 2019

---

**ANNEXE**

**Votes par appel nominal**

Sur la motion d'ajournement de Mme Weil (Notre-Dame-de-Grâce) :

**(Vote n° 253)**

**POUR - 42**

Anglade (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Maccarone (PLQ)	Polo (PLQ)
Arcand (PLQ)	(Jonquière)	Marissal (QS)	Rizqy (PLQ)
Arseneau (PQ)	Ghazal (QS)	Massé (QS)	Robitaille (PLQ)
Barrette (PLQ)	Hivon (PQ)	Melançon (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Bérubé (PQ)	Kelley (PLQ)	Ménard (PLQ)	Rousselle (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	Labrie (QS)	Montpetit (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	LeBel (PQ)	Nadeau-Dubois (QS)	St-Pierre (PLQ)
Ciccone (PLQ)	(Rimouski)	Nichols (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Derraji (PLQ)	Leduc (QS)	Ouellet (PQ)	Thériault (PLQ)
Dorion (QS)	Leitão (PLQ)	Ouellette (IND)	Weil (PLQ)
Fortin (PLQ)	Lessard-Therrien (QS)	Perry Mélançon (PQ)	Zanetti (QS)

**CONTRE - 66**

Allaire (CAQ)	Émond (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Proulx (CAQ)
Asselin (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	(Côte-du-Sud)
Bachand (CAQ)	Foster (CAQ)	Lamothe (CAQ)	Proulx (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Girard (CAQ)	LeBel (CAQ)	(Berthier)
Blais (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	(Champlain)	Provençal (CAQ)
(Prévost)	Girard (CAQ)	Lecours (CAQ)	Reid (CAQ)
Blais (CAQ)	(Groulx)	(Les Plaines)	Roberge (CAQ)
(Abitibi-Ouest)	Girault (CAQ)	Lecours (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Grondin (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Roy (CAQ)
Boulet (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	(Montarville)
Bussière (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Legault (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Caire (CAQ)	Hébert (CAQ)	Lemay (CAQ)	Simard (CAQ)
Campeau (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Skeete (CAQ)
Carmant (CAQ)	Jacques (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Tardif (CAQ)
Caron (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	(Chapleau)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Charest (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Tardif (CAQ)
Chassin (CAQ)	Julien (CAQ)	(Chauveau)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
D'Amours (CAQ)	Lachance (CAQ)	McCann (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Dansereau (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Picard (CAQ)	
Dubé (CAQ)	Laforest (CAQ)	(Soulanges)	
Dufour (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Poulin (CAQ)	